

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le 30/09/2026
ID : 031-213105810-20260928-DELIB20260963-DE

MAIRIE

VILLAUDRIC
31620

☎ 05 61 82 44 13

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VILLAUDRIC

SÉANCE DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

date de convocation : 24/09/2026

L'an deux mille vingt-six le 26 septembre 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de VILLAUDRIC s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 24/09/2026, sous la présidence de Monsieur LE CHEVILLER Nicolas, Maire.

Présents : BOUTELEUX Marie, BRAYAT Loïc, D'ARGOUBET Sabine, GERMA-LEBEL Cécilia, JOUFFREAU Maxime, LARROQUE Leslie, LE CHEVILLER Nicolas, MARROT Christelle, MAZERIES Jean-Julien, PARISE Denis, RECHATIN Mathis, ROUANET Benjamin, SALVY Gérald, SENTUC Elodie, SUSIGAN Cédric, TRILLA Karine,

Absents excusés : ANTONUCCI Alexia, RENARD Lauriane, VASSAL Jean-Paul

ANTONUCCI Alexia donne procuration à ROUANET Benjamin
RENARD Lauriane donne procuration à PARISE Denis
VASSAL Jean-Paul donne procuration à MAZERIES Jean-Julien

2026-09-63 Vote PV du 20 juillet 2026

Monsieur le Maire procède à la lecture du procès-verbal de la séance précédente.
Au point 2026-07-53, il est indiqué que le montant concernant la mise aux normes de l'ancien presbytère a été détaillé dans le procès-verbal. Il est demandé de rétablir le montant total tel qu'il avait été présenté lors de la séance.

Champs de délégation	Objet	Montant
Marché- accords cadres	Mise aux normes de l'ancien Presbytère par l'entreprise générale d'aménagement Extérieur : aménagement paysager, escalier, terrasse	22 374.00 €

Le PV est approuvé à 16 voix pour, 3 contre et 0 abstentions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Nicolas LE CHEVILLER



Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	16
Nombre de suffrages exprimés	19
Pour	16 (2 votes par procuration)
Contre	0
Abstention	3 (1 vote par procuration)